

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mai 2019

## TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1924)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 277

présenté par

Mme Motin, Mme Beaudouin-Hubiere et M. Perea

-----

**ARTICLE 30**

À la première phrase de l'alinéa 2, après la première occurrence du mot :

« publics, »,

insérer les mots :

« dans les emplois supérieurs des juridictions judiciaires, administratives et financières, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'obligation de primo-nominations équilibrées dans les emplois supérieurs, bien que non respectée par certains employeurs, a permis de faire avancer concrètement l'égalité réelle entre femmes et hommes. Il est donc souhaitable d'élargir le périmètre des emplois assujettis à cette obligation. C'est pourquoi il est proposé d'y adjoindre les emplois de responsabilité supérieure des juridictions judiciaires, administratives (Conseil d'État, cours administratives d'appel, tribunaux administratifs) et financières (cour des comptes et chambres régionales et territoriales des comptes).